



Le Puy du Fou et Nantes

Les 18 et 19 juin 2011

L'association sportive, culturelle et d'entraide de l'Équipement des Côtes d'Armor vous propose un week-end au Puy du Fou, les 18 et 19 juin 2011.

Descriptif :

⇒ Samedi 18/06/11

- ◆ Départ matinal (de Saint-Brieuc) en autocar en direction du « grand parcours du Puy du Fou » qui permet aux visiteurs de remonter le temps. En se promenant dans tout le village, vous y rencontrerez les baladins, les musiciens, les cracheurs de feu et fauconniers, les jongleurs et autres vendéens en costumes d'époque.
- ◆ Déjeuner libre dans le parc.
- ◆ Après-midi, suite de la visite du grand parcours.
- ◆ Dîner-spectacle dans le parc.
- ◆ Après le repas, direction « le grand voyage du soir : la Cinéscénie », la plus grande scène du monde, des moyens techniques hors du commun pour cette oeuvre unique, 1 H 40 de découverte, 1 200 acteurs, 8 000 costumes, un spectacle grandiose...
- ◆ Hôtel à Cholet

⇒ Dimanche 19/06/11

- ◆ Petit-déjeuner à l'hôtel.
- ◆ Matinée à Nantes, temps libre château et cathédrale ou visite d'une cave.
- ◆ Déjeuner au restaurant à Nantes ou région.
- ◆ Après-midi, visite de la galerie des machines de l'Ile à Nantes où vous pourrez y admirer le célèbre éléphant et découvrir depuis une coursive le travail des créateurs.
- ◆ Retour en soirée.

⇒ *Prix demandé / personne (adulte - enfant) : 150 € - la carte 2011 sera obligatoire.*

*Le prix comprend : le transport, l'entrée au grand parcours, le dîner, la cinéscénie, nuit et petit déjeuner à l'hôtel, le déjeuner du 2ème jour, l'entrée à la galerie des machines.
Prix de départ : 195 € / personne.*

Pour vous inscrire, vous voudrez bien retourner le bulletin joint à :

→ Michel Nagard - SI/Parc du Légué, pour le 1er octobre 2010,
accompagné du règlement, chèques-vacances ou chèque à l'ordre de « ASCEE 22 ».
Attention : seulement 50 places disponibles.



Le Puy du Fou et Nantes

Les 18 et 19 juin 2011

Bulletin d'inscription

Nom - Prénom agent

Affectation

Adresse

.....

Téléphone Portable

E mail Carte ASCEE 2010 n° 022 /

Date Signature

Nombre de participants : X 150 € =

Noms - Prénoms des participants (obligatoire)
•
•
•
•
•

NB : Ne pas agraffer les chèques. Merci.

→ à retourner pour le 1er octobre 2010,
accompagné du règlement,
à Michel Nagard – SI/Parc du Légué